

**Création de Société par Actions Simplifiée****ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

BANQUE CIC OUEST CIC LUISANT, 23 AVENUE DE LA REPUBLIQUE 28600 LUISANT déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

MONSIEUR NIZON JEROME, représentant de la société 2J INVEST S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 3 IMPASSE DES ABEILLES 28190 ST ARNOULT DES BOIS, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
MR NIZON JEROME	50	500 €
MME ORDRONNEAU JULIE	48	480 €
MME NIZON ROMY	1	10 €
MR N'MICHI BILAL	1	10 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 18 septembre 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

lu et approuvé

lu et approuvé

Marina CAPUANO
Chargée d'affaires Professionnels

